

PARKING DE L'EGLISE - 2ème TRANCHE :

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier que lui a fait parvenir Madame THIRION Ginette, 19, Boulevard Tolstoï à TOMBLAINE, propriétaire d'un terrain cadastré section AB N° 12, situé dans l'emprise de l'emplacement réservé, prévu au P.O.S., en vue de la construction de la 2ème tranche du parking de l'Eglise.

Madame la propriétaire propose à la commune d'échanger ce terrain contre un autre terrain communal.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur cet échange, mais à valeur à nu et désigne Monsieur le Maire et Monsieur LACHAISE pour étudier cette question qui sera soumise à une prochaine délibération.